

Le **débat public**
sur le projet de
contournement routier
de **Nice**



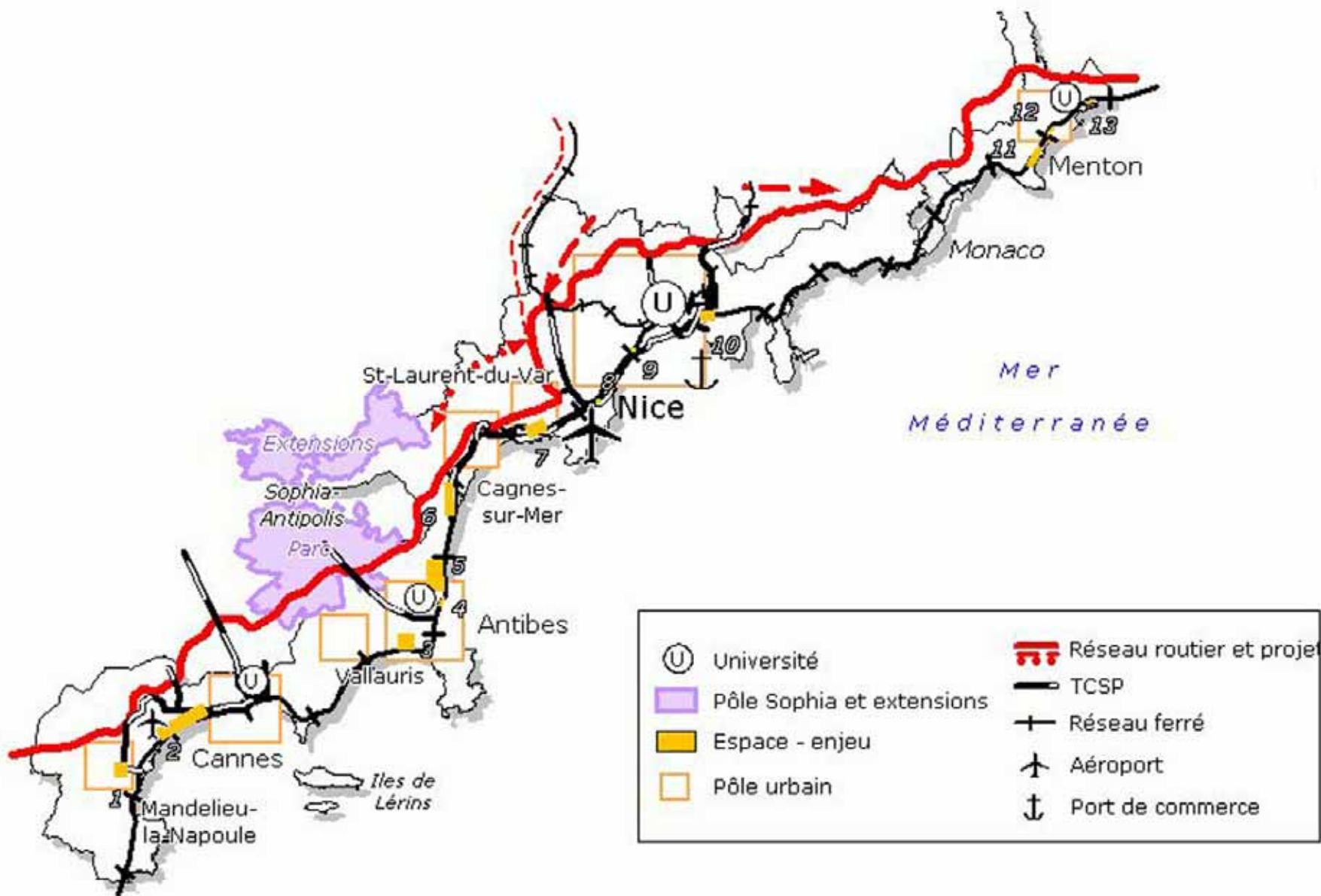
Nice, France



Image © 2005 EarthSat
Image © 2005 DigitalGlobe

© 2005 Google

14 - Littoral : centres, restructurations et infrastructures



La Directive territoriale d'Aménagement, DTA

établie à la suite d'une large concertation, trace pour les 20 prochaines années la marche à suivre.

A la relecture, cinq ans après sa rédaction, j'ai relevé les principes suivants:

- la gestion économe d'un espace devenu rare est le 1er principe de la DTA
- la priorité donnée aux transports collectifs contribuera à favoriser une utilisation optimale de l'espace urbain.
- la préservation des sites et des paysages naturels et urbains, représente l'un des trois objectifs majeurs de la DTA.

La prise de conscience récente :

- de la finitude de notre planète,
- du réchauffement climatique engagé,
- de l'augmentation du nombre de nos déplacements par jour : 3,75 en 2005!

et l'obligation faite, lors de l'élaboration des grands projets:

- de respecter les règles imposées par la démocratie participative,

modifient les pratiques de planification de notre territoire.

LE PROJET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE,

concrétisation de la directive, devient une priorité;

Il doit être compris par tous.

- L'Agence départementale d'urbanisme est au travail,
- Les communautés d'Agglomération établissent les documents d'urbanisme,
- Les villes se recomposent en donnant priorité aux piétons.

MAIS les schémas de Cohérence Territoriale
obligent

l'élaboration

des plans de déplacements urbains
des plans locaux d'habitat
des plans d'environnement
des plans d'activités commerciales
etc...

Bref, des plans

d'Embellissement
d'Aménagement
et de Développement raisonné

Désormais, le **DEBAT** s'articule autour de la question du **PROJET**.

Et le **PROJET** se décline en **ACTIONS**.

Il faut donc établir une liste des principes qui serviront à énoncer les fondements du débat.

- la directive nous en propose un grand nombre
- il faut les hiérarchiser et mettre en avant:
 - le recours aux énergies renouvelables,
 - les déplacements prioritaires en transport en commun
 - l'intérêt pour la bio-diversité
 - l'apparition de pôles de convergences
 - la gestion économe d'un espace devenu rare,
- des valeurs partagées apparaissent.

Nous sommes intéressés et réunis autour du débat sur le projet de contournement routier de Nice.

Pour que le contenu soit en phase avec les questions de société, il faut que soient formulées par la salle, des interrogations que la DTA avait pu passer sous silence ou au second plan.

Exprimez ces principes d'aménagement;

ils sont les fondements du projet à construire.